

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	18_SAINTE-JACQUES_75014	Numéro	75114_030_05
Adresse du site	18, boulevard Saint Jacques	Hauteur	R + 9 (32,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site SFR (120°)		

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/02/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 110°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 110° <2V/m ; 200° <3V/m ; 320° <3V/m 5G : 110° <2V/m ; 200° <2V/m ; 320° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35,15 m azimuts 200° et 320° ; 35,65 m azimut 110° pour les antennes à faisceau fixe 35,50 m azimuts 200° et 320° ; 35,00 m azimut 110° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés sur trois mats à nu.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035 en retrait de la façade sur rue, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, sont maintenus de taille réduite et de couleur gris clair et restent invisibles depuis la rue.

Date : **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

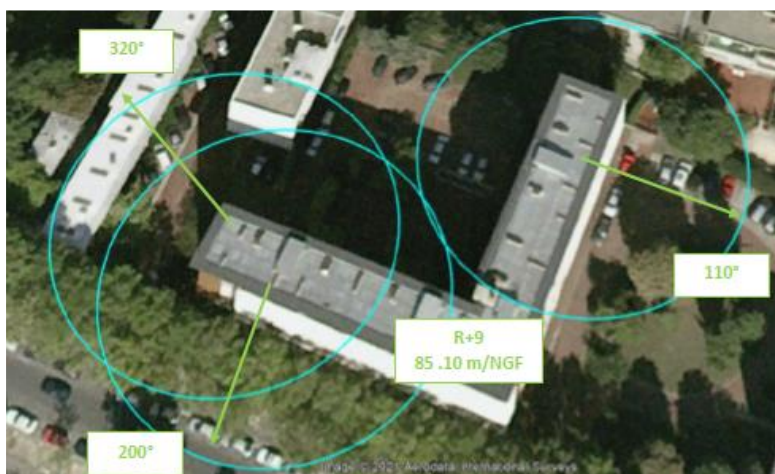
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Multi-accueil associatif Les Couleurs du Temps	29 bd Saint-Jacques	RDC	NON	80 m	< 1V/m soit 0.83 %
Crèche collective municipale Jean Dolent	9 rue Jean Dolent	R+1	NON	20 m	< 1V/m soit 1.6 %
Ecole maternelle Jean Dolent	11-15, rue Jean Dolent	R+3	NON	20 m	< 1V/m soit 1.9 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Multi-accueil associatif Les Couleurs du Temps	29 bd Saint-Jacques	RDC	NON		< 1V/m soit 0.3 %
Crèche collective municipale Jean Dolent	9 rue Jean Dolent	R+1	NON	20 m	< 1V/m soit 0.89 %
Ecole maternelle Jean Dolent	11-15, rue Jean Dolent	R+3	NON	20 m	< 1V/m soit 1.14 %

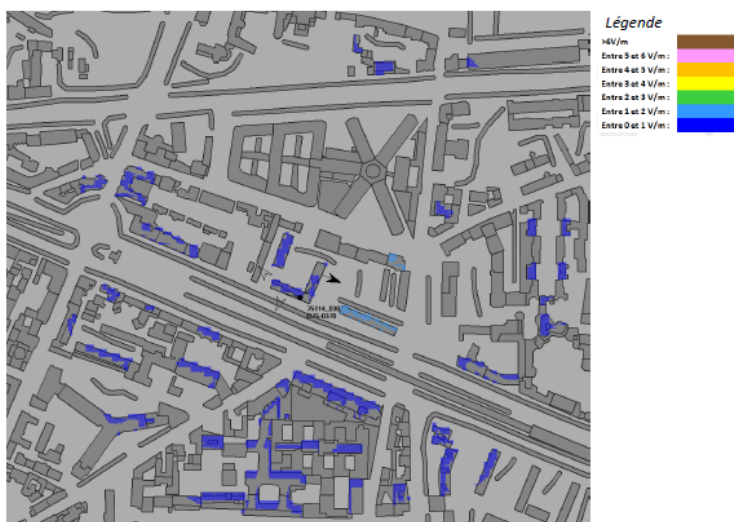
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28 m.

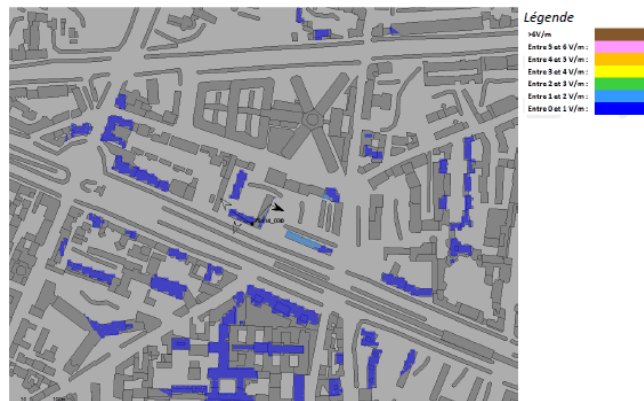


	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	Entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25 m	23 m	28 m

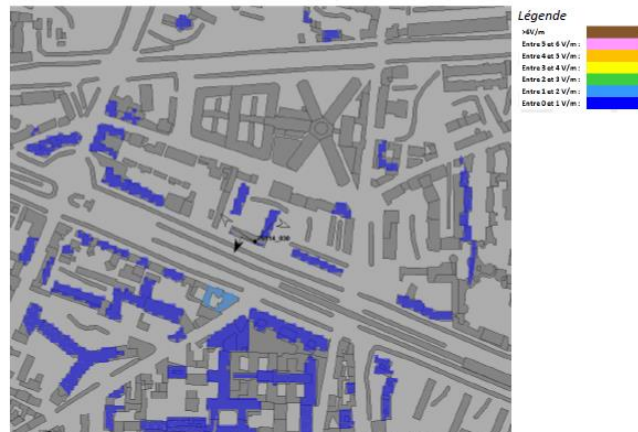
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

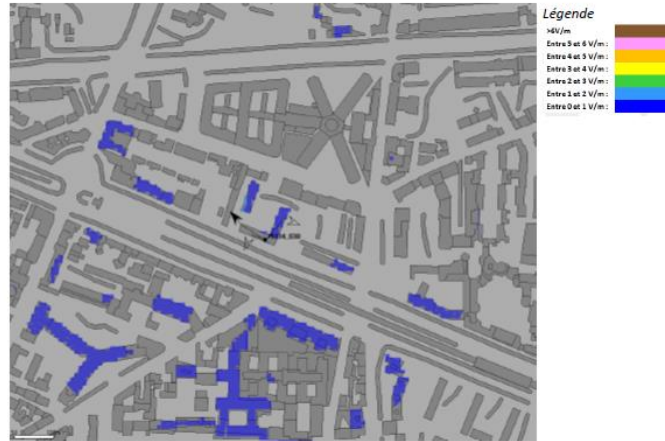
Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 27 m.



	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	24 m	22 m	27 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 110°



Azimut 200°



Azimut 320°

